

**Cotes extrêmes** : W

**Fonds des prisons de Nantes et Saint-Nazaire, 1940-1946.**

**Description physique** : Métrage linéaire : 3,00 ml

**Origine** : Prison de Nantes, prison de Saint-Nazaire

*Biographie ou histoire*

Propriétés des Départements depuis le décret du 9 avril 1811, les maisons d'arrêt, de justice et de correction sont, à l'origine, érigées auprès de chaque tribunal de première instance. Entre les deux guerres, différentes mesures aboutiront à la fermeture de bon nombre d'entre elles. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, il existe 16 circonscriptions pénitentiaires régionales (douze ayant pour siège des maisons centrales, les quatre autres s'appuyant sur les maisons d'arrêt les plus importantes de leur ressort) ; Nantes dépend de Rennes (où est installée la maison centrale affectée, par arrêté du 1er mai 1940, à la détention de femmes) au même titre que les départements bretons, la Mayenne et la Sarthe. Le décret du 31 janvier 1944 met en place 19 régions pénitentiaires calquées sur les régions administratives (Nantes relève alors d'Angers).

Ces établissements sont destinés à recevoir les personnes en attente de jugement, les condamnés à de courtes peines (un an et un jour maximum), les passagers divers (vagabonds, militaires...).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement de Vichy, comme tout régime autoritaire, utilise l'enfermement sans restriction. Si l'internement dans les camps relève des préfets qui en prennent la décision (procédure plus rapide à mettre en œuvre qu'un jugement pénal), les prisons ont une fonction pénale et sont sous la tutelle du ministère de la Justice. Cette différence est fortement atténuée lorsque, en 1943, les prisons sont rattachées au secrétariat d'État à l'Intérieur. Par ailleurs, les autorités d'Occupation disposent de quartiers au sein des établissements pénitentiaires pour y enfermer leur prisonniers.

*Informations sur les modalités d'entrée*

Versement

*Présentation du contenu*

Les fonds des maisons d'arrêt de Nantes et de Saint-Nazaire sont visiblement très incomplets, surtout en ce qui concerne Saint-Nazaire. Pour cet établissement, la fermeture de la prison de 1943 à 1945 et l'incendie de 1973 qui a détruit, semble-t-il, une bonne partie des archives sont probablement en partie responsables des lacunes archivistiques. Malgré cela, ces fonds présentent un intérêt évident pour l'histoire de cette période.

Outre les documents concernant l'administration générale, le fonctionnement de l'établissement pénitentiaire de Nantes (peu nombreux), l'essentiel des archives concerne les détenus des deux prisons et, plus précisément, est composé de registres d'écrou. L'existence de registres spécifiques pour les incarcérations ordonnées, d'une part par les Allemands, puis d'autre part, lors de la Libération de Nantes, par les Forces françaises de l'intérieur est à signaler. Les incarcérations effectuées à Nantes par le Service de police anti-communiste (SPAC) et par la Milice sont également mentionnées à part, au sein du répertoire concernant les personnes détenues sur ordre des Allemands.

*Mode de classement*

1305 W - PRISON DE NANTES

Fonctionnement

Population carcérale

6 Y, 1804 W - PRISON DE SAINT-NAZAIRE

*Conditions d'utilisation*

Reproduction libre sauf impossibilité matérielle

*Références*

Répertoire numérique :

Archives départementales de la Loire-Atlantique, Archives de la Seconde Guerre mondiale, tome 3, Services de l'Etat et organismes de temps de guerre (1940-1946), Nantes, 2003.

(Instrument de recherche visé par la Direction des Archives de France)

**Cadre de classement**

> Fonds des prisons de Nantes et Saint-Nazaire, 1940-1946.

© Conseil général de Loire-Atlantique tous droits réservés

## Liens

- [Cliquer sur ce lien pour consulter ce document](#)

## Sources complémentaires

### Sources internes

- Série Y : un certain nombre de registres concernant la prison de Nantes, commençant avant la Seconde Guerre mondiale et se terminant pendant ou après, sont cotés en série Y : il s'agit d'un registre d'écrou (1939-1943), de registres d'infirmerie (1922-1941, 1946) et de contrôle médical (1937-1949).
- Versement de l'administration pénitentiaire : registre d'écrou et registre d'économat du centre pénitentiaire de Choisel à Châteaubriant (1807 W 1-2). 1945-1946.
- Versements des tribunaux, 1940-1946 (série W).
- Fonds du cabinet du préfet, 1940-1946 (série W).

### Bibliographie

Bibliographie sommaire :

BARTHELEMY (Joseph), *Ministre de la justice, Vichy 1941-1943*, éditions Pygmalion, 1989.

FARCY (Jean-Claude), *Deux siècles d'histoire de la justice en France. Notices bibliographiques*, Paris, CNRS éditions, 1996.

FARCY (Jean-Claude), *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958)*, Paris, CNRS, 1992.

Justice. *Les archives contemporaines de l'administration centrale. Guide de recherches*, Paris, La Documentation française, 1997.

PEDRON (Pierre), *La prison sous Vichy*, Paris, édition de l'Atelier, 1993.

PETIT (Jacques-Guy), FAUGERON (Claude), PIERRE (Michel), *Histoire des prisons en France*, Toulouse, Privat, 2002.